

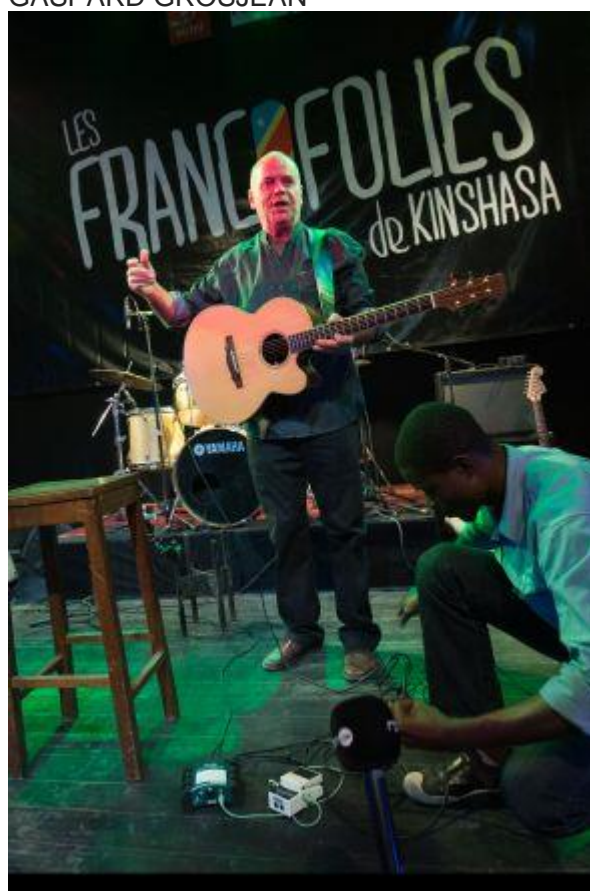
20/07/2020

LIÈGE – EXCLUSIF

# Quand Nethys claque 266.000 € pour sponsoriser un festival au Congo

Elle était partenaire des Francofolies de... Kinshasa

GASPARD GROSJEAN



Il n'y a eu qu'une seule édition, en 2015. Marc Beyens, ex-cadre de Nethys et d'Ogeo Fund et proche de Stéphane Moreau (en médaillon), était à la barre. Belga/D.R.

On connaissait les aventures des anciens cadres de Nethys au Congo pour un projet énergétique foireux. Voici l'épisode du sponsoring qui interpelle. La société liégeoise était en effet l'un des partenaires principaux des Francofolies de Kinshasa (!) en 2015 à hauteur de 266.000 euros. Une somme que Nethys n'avait déboursée qu'en partie jusqu'à présent. Attaquée en justice par l'organisateur, elle vient d'être condamnée. Et ça va lui coûter cher...

next

- 
- 
- 

On connaissait déjà les petites aventures de Nethys au Congo. En cause, un investissement pour le moins boiteux sur lequel se penche d'ailleurs la justice liégeoise et prénommé « Électricité du bassin de Ivugha. » Pour faire simple, il s'agit là d'une société créée à la mi-2016 pour investir dans un projet de centrales hydroélectriques dans le Nord-Kivu.

Moreau, Meyer, Beyens & Elicio

Ce qui est intéressant, c'est la composition des actionnaires qui avaient alors déboursé 200.000 € chacun : Pierre Meyers, ex-président du CA de Nethys ; Stéphane Moreau le sulfureux ancien CEO de Nethys ; Marc Beyens, précédemment à la tête du fonds de pension Ogeo et en charge des activités internationales de Nethys et, enfin, Elicio. De quoi susciter des interrogations quant à de potentiels conflits d'intérêts.

Depuis avril 2019, le « nouveau Nethys » a mis définitivement ce chapitre derrière elle en cédant le tout à un industriel local. De quoi refermer le livre « Congo » ? Non, juste de quoi clôturer un chapitre. Car il s'avère qu'un autre dossier liant la société liégeoise et la RDC vient d'être jugé par la cour d'appel de Liège. Un dossier portant cette fois sur un sponsoring pour le moins surprenant, puisque Nethys était en réalité l'un des partenaires principaux des... Francofolies de Kinshasa en 2015 ! Une société industrielle liégeoise qui sponsorise un festival en Afrique, c'est plutôt surprenant. D'autant que les montants engagés sont loin d'être anodins : 266.200 € (220.000 € HTVA) pour une seule et unique édition, en 2015. Du côté principautaire, c'est Marc Beyens qui était à la manœuvre. Ce dernier n'est pas un personnage lambda dans la galaxie Nethys, loin de là même, puisqu'il était en charge du volet « activités internationales » de la société liégeoise. Mais il occupait également la tête du fonds de pension liégeois Ogeo Fund, également dans le collimateur de la justice pour d'autres affaires.

La cour d'appel a tranché

Si ce dossier ressurgit aujourd'hui, c'est parce qu'Enodia, l'intercommunale liégeoise dont dépend Nethys, vient d'être notifiée d'un jugement qui l'opposait justement à l'organisateur au Verviétois Jean Steffens, figure emblématique des Francofolies de Spa et organisateur de cette édition « one shot » en RDC.

Ce dernier avait en effet attaqué Nethys en justice via sa société « Impact Diffusion » pour non-paiement de certaines sommes promises dans le cadre dudit sponsoring. Et le verdict est sans appel.

Dans son jugement dont La Meuse a pu prendre connaissance, la cour d'appel de Liège condamne Nethys à payer à l'organisateur des Francofolies de Kinshasa 72.600 €, plus 10 % d'intérêts, ainsi que diverses autres pénalités.

On arrive à une somme totale de 119.537 €, auxquels s'ajoutent 145.200 € déjà versés. Bref, c'est (très) cher payé.

Un timing qui interpelle

D'autant que le contexte de ce sponsoring interpelle, lui aussi. Il intervient en effet un an avant la confection de la société au Nord-Kivu. D'ailleurs, le coup d'envoi de ces Francofolies de Kinshasa est intervenu à l'occasion d'une mission économique wallonne officielle à laquelle Nethys et Ogeo Fund participaient, représentés notamment par Stéphane Moreau. Aujourd'hui, les nouvelles équipes à la tête d'Enodia et de Nethys s'interrogent. « Ce sponsoring était-il une compensation en vue du projet énergétique du bassin de Ivugha ou était-ce pour couvrir des frais liés à ce projet ? »

Quoi qu'il en soit, « de manière générale, Nethys n'a pas à développer ou à soutenir le moindre projet au Congo, ce n'est pas son core-business ».

Voilà qui est clair.

À partir de l'adresse <[https://journal.sudinfo.be/index.php#Sudpresse/web,2020-07-20,LIEGE|SU\\_QUOTIDIENS,2020-07-20,LIEGE,1|20](https://journal.sudinfo.be/index.php#Sudpresse/web,2020-07-20,LIEGE|SU_QUOTIDIENS,2020-07-20,LIEGE,1|20)>